



COMPTE RENDU DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU CHSCT DU 29 JUIN 2021

Pour débiter cette séance, au lieu de lire une déclaration liminaire, nous avons interpellé la Présidente du CHSCT, avec Solidaires et FO, afin qu'elle nous fasse un point sur la situation des agents du centre d'encaissement et du service de traitement des chèques de CRÉTEIL, dont la fermeture est annoncée au 1^{er} septembre 2023. La Présidente du CHSCT nous informe qu'elle nous répondra à ce sujet au moment des questions diverses, pour ne pas « perturber » les points à l'ordre du jour ». A priori, tout est question de priorités !

Après avoir approuvé les procès-verbaux des séances antérieures (séances de 2020 tout de même), le DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels) et le PAP (plan annuel de prévention) de la DNID et des douanes d'ORLY sont soumis à notre avis. La CGT Finances 94 s'est abstenu sur ces points. Nous avons rappelé que si le DUERP et le PAP sont des exercices primordiaux pour recenser, évaluer et prévenir les risques professionnels, nous nous rendons bien compte que les mêmes risques reviennent tous les ans. En effet, nous ne disposons ni des moyens humains ni des moyens financiers pour prévenir et faire disparaître les risques existants. Ces documents deviennent de fait de simple catalogues de recensement, sans pour autant que l'on puisse atteindre l'objectif escompté : la suppression des risques.

Nous avons ensuite examiné différentes propositions d'actions. La CGT Finances 94 a donné son accord pour l'ensemble des actions proposées à cette séance. Ainsi, les actions suivantes vont être financées sur le budget du CHSCT :

- Achat d'extincteurs pour les véhicules des douanes d'ORLY (il est tout de même demandé à ce qu'à défaut qu'une formation sur l'utilisation des extincteurs soit organisée, les agents douaniers disposent d'une fiche d'utilisation).
- Réparation des fenêtres des services sociaux à la DDFIP 94,
- Fourniture et pose d'une rampe d'accès en alu pour l'accès aux locaux syndicaux de la DDFIP 94,
- Mise en sécurité éclairage du parking du centre des finances publiques de SAINT MAUR
- Réparations des volets du centre des finances publiques de SAINT MAUR (salle de restauration), de CHAMPIGNY (salle de restauration) et de VILLEJUIF.

La CGT Finances 94 a tenu à rappeler qu'elle avait fait des propositions d'actions pour lesquelles elle n'avait reçu aucun devis, à savoir :

- Organisation de formation sauveteur secouriste du travail (premier niveau et renouvellement), en respect des règles sanitaires, pour les agents de la DDFIP, des douanes d'ORLY et de la DNID,
- Mise à disposition d'eau chaude dans les sanitaires de la DDFIP 94,
- Installation de pédales aux lavabos des sanitaires de la DDFIP, des douanes d'ORLY et de la DNID,

- Mise en place d'éclairage LED sectorisé au centre des Finances publiques de VILLEJUIF, si le bâtiment est conservé dans le cadre du NRP,
- Réparation de la zone de revêtement de sol abîmé du centre des Finances publiques de VILLEJUIF au 2^e étage.

Nous avons également demandé à l'administration ou en était notre demande de mise en place d'un système de recyclage des masques jetables. Elle serait en cours.

Enfin, la fiche de RH2 concernant le retour dans les services des agents en télétravail 5 jours ou en ASA COVID nous est présenté pour information. Pour le moment, ce retour, qui ne peut avoir lieu qu'à la demande de l'agent, avec l'accord du médecin du travail, doit se faire de manière progressive et avec un accompagnement du chef de service.

Aucune information ne nous est donné sur le retour (ou non) en présentiel des autres agents en télétravail 5 jour ou en ASA COVID. Pour le moment, leur situation ne change pas si les agents concernés ne demandent pas leur retour dans les services.

Nous sommes ensuite passés aux questions diverses.

- Sur notre demande du début de séance concernant la situation des agents du centre d'encaissement et du service de traitement des chèques, la DDFIP nous répond qu'elle comprend bien le désarroi des agents concernés par la fermeture (Il ne manquerait plus qu'elle ne comprenne pas cela !) mais il faut attendre les suites de la DG. En sommes, aucune réponse concrète ne nous est apportée, que ce soit à nous ou aux agents.
- Un calendrier des restructurations prévu dans le cadre du NRP est demandé. Il nous sera certainement transmis à la rentrée de septembre. Nous tenons à rappeler que la CGT reste opposée à ce projet et aux restructurations qui en découlent.
- La demande d'une visite du nouveau site d'ORLY par les membres du CHSCT est renouvelée. La CGT avait déjà demandé l'organisation de cette visite. Si comme d'habitude, la réponse est « positive sur le principe », nous attendons toujours une date !
- Concernant les vigiles sur les sites de la DDFIP, il nous est rappelé qu'ils étaient là pour éviter les attroupements dans les cours et halls d'accueil des centres des finances publiques. C'est en période de campagne que l'on a le plus besoin d'eux et la campagne déclarative est terminée. Les restrictions sanitaires étant levées les unes après les autres, la DDFIP ne peut pas nous dire ce qui va être fait pendant la campagne des avis. Il nous est rappelé que le problème est le coût de la prestation.
- Concernant les huissiers des finances publiques, une convention nationale s'impose à tous les départements. Les considérations pratiques sont en cours de détection (nous espérons avec le concours des huissiers, directement concernés) afin de procéder aux négociations locales avec le parquet.